

Master Autonomie et résilience:ressources et réseaux, spécialité Coordination des réseaux

RNCP22573 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	333, 331, 330
Code(s) ROME	J1502, K1403, K1802, K1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Construire et optimiser des réseaux fédérant l'expertise complémentaire de divers professionnels pour résoudre des situations complexes permettant de préserver l'autonomie des personnes et le maintien à domicile.

Activités:

- Monter des projets au service des personnes en risque de dépendance ;
- Constituer et pérenniser des réseaux nouveaux
- Analyser les demandes d'intervention et évaluer les besoins ;
- Mettre en oeuvre la coordination en articulant les réseaux nouveaux aux réseaux existants ;
- Conjuguer l'ensemble des prises en charge dans le champ de l'autonomie
- Fédérer, animer et coordonner des équipes pluridisciplinaires de professionnels, paramédicaux ou non,
- Élaborer des solutions coordonnées pour résoudre les situations de perte d'autonomie, dans le respect de l'éthique
- Proposer et conseiller la mise en place et l'implantation de nouvelles mesures et règles de fonctionnement en faveur de l'autonomie ;
- Communiquer et collaborer avec des partenaires et décideurs de compétences diverses ;
- Rassembler les données professionnelles et la littérature scientifique, les mettre en cohérence et les synthétiser pour mener les études bibliographiques correspondant aux projets initiés ;
- S'impliquer dans une démarche de recherche ;
- Collecter des données et les analyser par une approche rigoureuse
- Rédiger des projets, rapports d'études et notes de synthèse ;
- Communiquer dans le cadre de réunions ou de séminaires professionnels et participer au travail collectif d'élaboration de nouveaux dispositifs ;
- Définir des indicateurs de performance pour l'évaluation de la pertinence des procédures et de leur action, également pour faire évoluer leur pratique professionnelle ;
- Engager une démarche qualité plaçant le bénéficiaire des interventions au centre du projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Savoir monter un projet et une démarche qualité
- Maîtriser les dispositifs et le contexte juridique de l'action publique de santé, en connaissant aussi les mécanismes

- sociaux impliqués y compris les conditions de l'engagement des acteurs
- Connaître les dispositifs en vigueur
 - Maîtriser les démarches statistiques appropriées
 - Savoir communiquer avec les différents interlocuteurs
 - Savoir respecter les processus méthodologiques
 - Savoir rédiger et synthétiser les informations
 - Savoir assurer la gestion et le partage d'informations confidentielles au moyen d'outils et de méthodes de communication maîtrisées et dans le respect du cadre déontologique de la pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Administrations et collectivités (e.g., communes ou agglomérations, départements),
- Organismes impliqués dans les dispositifs d'aide des personnes dépendantes,
- Centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelle,
- Structures d'accueil pour personnes handicapées,
- Maisons pluridisciplinaires de santé,
- Établissements hospitaliers,
- Sociétés de services à la personne

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Coordonnateur de services médicaux ou paramédicaux
- Manager de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
- Accompagnateur médicosocial

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 179 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (54 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée) V4X84 — Aides médico-psychologiques · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	44 398
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes V4X84 — Aides médico-psychologiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr

Etudier à l'UL Offre de formation

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22573/>